

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud

Le Lundi 4 avril 2022 à Villejust

Adresse : Stade de la Poupardière à Villejust

Réunion de bureau 18h30 (bureau sans plénière)

Présents :

Monique AMBERT	VC Villejust
Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge
Céline CHENAVERD	RL Bièvroise
Jérôme CHENAVERD	RL Bièvroise
Arthur DE FARIA	VC Villejust
Jean Baptiste DESBOIS	US Ris-Orangis
Christian MELO	VC Draveil
Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis

Absent excusé :

Michel SAUX VC Villebon

1) Problème des braquets minimales

Il est décidé de faire un rappel pour les braquets minimales : 7,01m
Des contrôles inopinés seront réalisés (un premier avertissement sera donné avant sanction).

2) Engagements VTT

La part du comité pour les engagements est de 80 cts pour les courses sur route et de 40 cts pour les épreuves VTT. La commission décide d'uniformiser et de passer, pour 2023, à 80 cts pour toutes les épreuves (route et VTT).

3) Engagements par mail

Vu les soucis récurrents que nous rencontrons chaque semaine avec La Poste, il est décidé de rajouter les demandes d'engagements par mail en plus du courrier. Mais l'engagement, comme avant cette mesure, ne sera pris en compte qu'avec le règlement

4) Non présentation de la licence avant le départ

Tout coureur FSGT s'engageant sur place sans licence ou timbre prendra le départ en 2^{ième} catégorie.

5) Saint Escobille au calendrier ?

Si le SCA 2000 parvient à avoir l'autorisation pour déplacer la course du Plessis Paté du 6 au 12 juin, la commission organisera une manche du Challenge Estival le 6 juin à Saint Escobille.

Prochaine réunion :

Lundi 9 mai à 19H30 en Visio via ZOOM